

Paris, le 14 mai 2014

RALLYE

Annulation d'actions

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 13 mai 2014, a décidé d'annuler 106 883 actions acquises par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le nombre d'actions annulées correspond à la création d'actions nouvelles liées aux options de souscription d'actions exercées fin 2013 et début 2014.

Le capital social est ainsi ramené de 146 120 415 euros à 146 085 849 euros divisé en 48 695 283 actions de 3 €, entièrement libérées.

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73